

REUNION DU 26 JUILLET 2017

Présidence : M. Jean BAUCOU
Présents : M PUHARRÉ LESAQUE, Mme LOPEZ Adjoints
Mmes BERNARD, MACHICOTE,
Mrs SALAMITOU, MAHIEU, GABASTOU

Excusés : Mme VIEILLEROBE (procuration à Mr BAUCOU), Mme MORET (procuration à Mr PUHARRÉ),

Secrétaire : C. BERNARD

Convocation : 19Juillet 2017

1. N°01-07-2017 : DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME AD'AP 2017

Le Conseil Municipal analyse la première tranche de travaux pour l'Agenda d'accessibilité concernant le gîte de l'école. Une variante de confort est proposée à l'analyse. Un avis sera sollicité auprès de l'Agence Publique de Gestion Locale rédacteur du dossier. Au vu de cette réponse la commission fera le point définitif pour établir un descriptif chantier pour lancement appel d'offre première quinzaine de septembre au plus tard afin de finaliser la première tranche travaux AD'AP avant le 15/12/2017. En parallèle Monsieur Le Maire informe qu'un dossier complémentaire DETR sera déposé pour cette tranche éligible.
Accepté à l'unanimité

2. LE POINT TRAVAUX GITE ECOLE :

Le Conseil Municipal fait le point travaux Gîte Ecole concernant les prescriptions notifiées par les services de la Sous-Préfecture. Une visite analyse sur le terrain a été faite. Des travaux ont été réalisés par la société CHUBB pour la rénovation des SSI et des travaux de mise en place sont réalisés par l'entreprise SALAMITOU pour un devis de 4692 € TTC. Le devis de CHUBB s'élevant à 4118.27. € TTC.

Reste à arbitrer la sécurité au niveau de l'isolement de la toiture de l'école pour lequel mandat est donné au bureau APAVE pour analyser cette étude précise avant présentation du dossier en commission de sécurité le plus tôt possible.

Monsieur Le Maire charge la commission travaux et sécurité de suivre de près ce programme pour aboutir rapidement à un avis favorable

Accepté à l'unanimité

3. PROGRAMME ZERO PHYTO

Le Conseil Municipal fait le point concernant l'investissement matériel programme Zéro Phyto pour lequel un dossier de demande de subvention a été réceptionné par l'Agence de l'Eau. La décision de cofinancement à hauteur de 70 % sera examinée par les services de l'Agence de l'Eau fin Septembre au plus tôt. Le Conseil Municipal reporte donc le lancement consultation des entreprises après cette date et après certitude d'avoir le financement.

Accepté à l'unanimité

4. 02-07-2017 DEVIS SECURITE FÊTES DE NAVARRENX

Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de la Société France Sécurité Surveillance pour encadrer la sécurité des fêtes du 11 au 14 Août. Le devis s'élève à 4480.58 € TTC.

Accepté à l'unanimité.

5. N°03-07-2017 DEVIS SOCIETE BALAYAGE FÊTES

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société VEOLIA pour le balayage de la ville avant les fêtes le mardi 8 Août entre 8 h et 15 h et le mardi 15 Août entre 8 h et 15 h. Le tarif horaire du 8 Août est de 114.73 € HT. et pour le 15 Août il s'élève à 150.00 € HT

Accepté à l'unanimité.

6. JOURNEES DU PATRIMOINE PROPOSITION CHAR :

Le Conseil Municipal prend connaissance du Préprogramme des Journées Européennes du Patrimoine présentées par le CHAR et ZOOM 64 avec programme détaillé qui mettra en avant le thème Mousquetaire. Bonne initiative pour promouvoir le site de Navarrenx, Le Conseil Municipal charge Régis GABASTOU de représenter la Commune dans les réunions de travail

Accepté à l'unanimité

7 N°04-07-2017 DEMANDE PAROISSE SAINT FRANCOIS XAVIER

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de la Paroisse Saint François Xavier et concernant l'accueil des Pèlerins. Après analyse il est décidé d'allouer une participation au pot de l'amitié pour 550.00 €

Accepté à l'unanimité

8 LE POINT TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE

Le point est fait concernant les travaux école maternelle et élémentaire avec les différents travaux mineurs proposés par les enseignantes et qui seront faits en régie. Etant précisé que le chantier classe école et préau débute le 31/07 par entreprise retenue et avec les coloris validés par les enseignantes.

Accepté à l'unanimité

9 QUESTIONS DIVERSES :

A 05-07-2017 DEVIS FLEURISSEMENT AUTOMNE -HIVER

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SCEA CHAMOULAUD pour le fleurissement Automne-Hiver pour un montant TTC de 2503.04 €

Accepté à l'unanimité

B Autres informations

1. Le Syndicat mixte Gave Oloron et Affluents a fait intervenir l'entreprise Pyrénées Elagage pour la gestion des arbres en bordure du Gave et droit de station de traitement des eaux potables.
2. Monsieur Le Maire donne lecture d'un mail de remerciements de Madame C. TURQUAN D'AUZAY Directrice du collège Saint Joseph ayant quitté ses fonctions pour un établissement d'un ensemble scolarisé en gironde.

3. Monsieur Le maire donne lecture du programme des Fêtes de Navarrenx et félicite d'ores et déjà le jeune Comité des Fêtes pour son dynamisme et sa disponibilité.

4. 06-07-2017 Avenir de l'Etablissement « Sainte Bernadette » à AUDAUX

Monsieur Le Maire fait le point concernant le rendez-vous pris avec Monsieur l'Evêque de Bayonne concernant le problème des Apprentis Orphelins d'Auteuil et le départ des religieuses de Navarrenx Concernant l'avenir de l'établissement « Sainte Bernadette le Conseil Municipal se positionne pour soutenir le maintien des apprentis d'Auteuil dans le Château sur la Commune d'Audaux et confirme par délibération spécifique son soutien à cette institution sur AUDAUX.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une importante assemblée d'élus de tous niveaux, de socio-professionnels concernés se sont réunis à Audaux concernant l'avenir de l'établissement « Sainte-Bernadette » situé sur cette commune et géré par la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

En effet, les élus ont été alertés sur les menaces de délocalisation sur Pau de cette institution malgré les initiatives prises par les uns et les autres depuis maintenant une demi-douzaine d'années afin de sauver coûte que coûte le maintien de cet ensemble à Audaux. Les conséquences seraient mortifères pour l'ensemble de cette région des gaves déjà si durement frappée, depuis de nombreuses années, par la conjoncture économique.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de cette réunion.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion, après avoir entendu le maire en ses explications complémentaires, après en avoir délibéré :

- décide d'apporter son soutien sans réserve au maintien à Audaux de l'ensemble des services de la Fondation d'Auteuil
- Déclare que la décision de leur maintien constituera une formidable bouffée d'espoir pour Audaux et l'ensemble de la région des gaves.
- approuve les dispositions adoptées par l'assemblée qui s'est réunie à Audaux
- demande le maintien de cet établissement à Audaux
- charge Monsieur le Maire de tout mettre en œuvre pour ce faire et de suivre attentivement ce dossier

5. Monsieur Michel PUHARRÉ fait le point des Marchés des Producteurs qui se tient Place Darralde et de L'Eglise le 28 Juillet.

6. Accord de principe a été donné d'engager une refonte du site internet avec prestataire qui a travaillé sur le site Bastides 64 et Fédération des Bastides d'Aquitaine et pour lesquels un retour satisfaisant a été confirmé. Un devis définitif sera demandé. Le Conseil Municipal donne mandat à la Commission communication de poursuivre ce dossier, son évolution et son suivi. Monsieur LESAQUE Serge prend en charge cette démarche.